



NOTE DE PRÉSENTATION BREVE ET SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2021

1. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retracant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune, elle est disponible sur le site internet de la ville : mairietreignac.fr

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour une année civile. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2021 de la commune de TREIGNAC a été voté le **12 avril 2021** par le conseil municipal et peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Dans un contexte financier incertain, en raison de l'épidémie de **COVID-19** et de la **disparition de la taxe d'habitation** à compter de cette année, le budget primitif 2021 veille à la préservation de la qualité du service public local, au maintien d'un niveau d'investissements significatif répondant aux besoins de proximité et à la maîtrise de la fiscalité.

Les grandes orientations pour l'année 2021 sont :

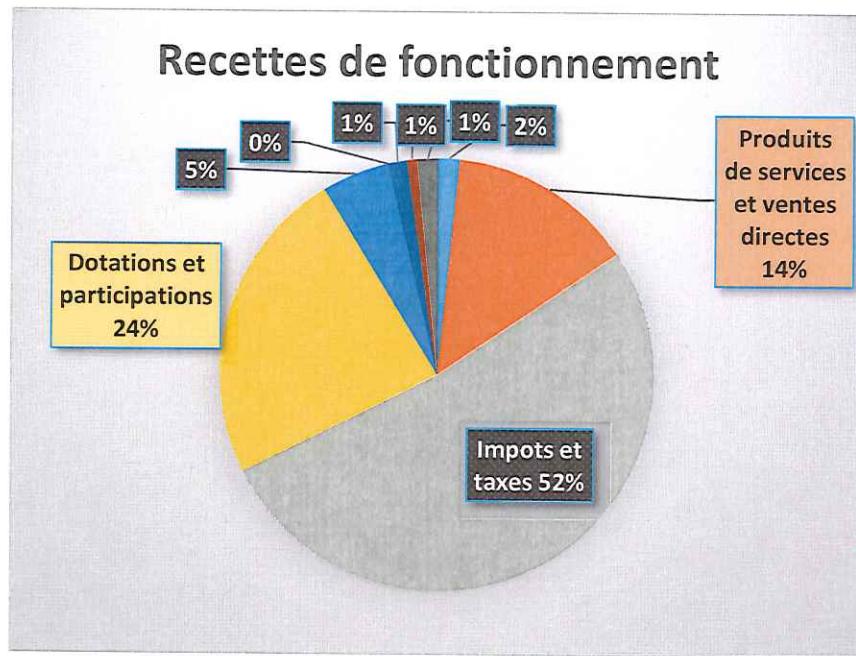
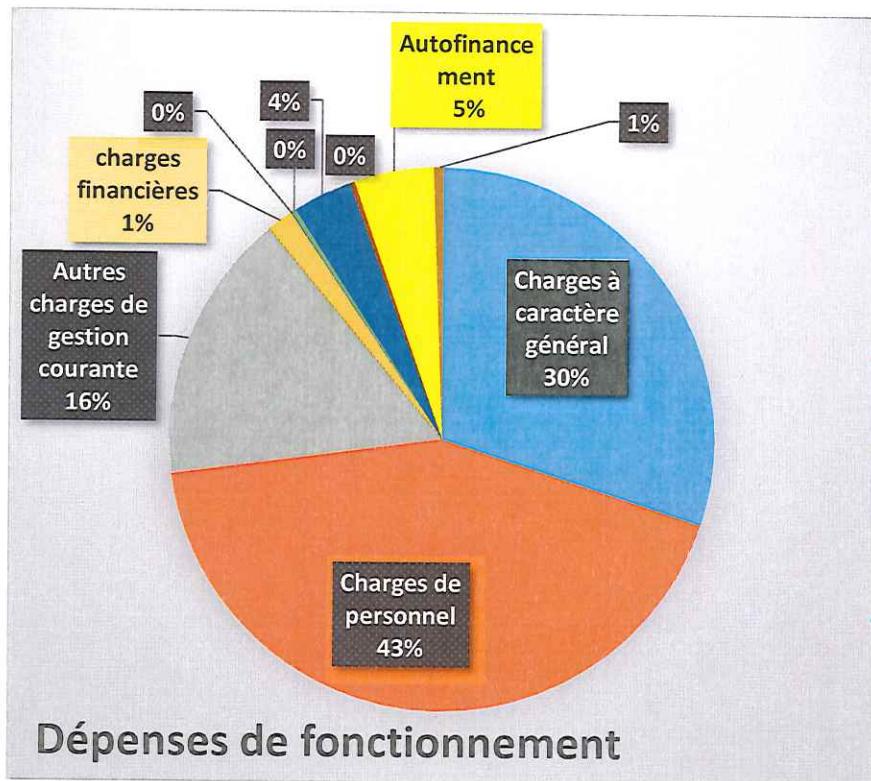
- La mise en œuvre de la suppression de la taxe d'habitation. En effet, 2021 est l'année de suppression effective de la perception de la taxe d'habitation par la commune. Cette dernière est remplacée par la part départementale de la taxe sur le foncier bâti, assortie d'une compensation pour combler la différence de produit.
- Un maintien des taux d'imposition locaux pour 2021
- La poursuite d'investissements par l'achat de terrains et de matériel ainsi que des travaux de rénovation de plusieurs bâtiments et de voirie. Les investissements programmés sur les bâtiments et l'éclairage public visent d'une part à générer des économies d'énergie et ainsi diminuer les dépenses de fonctionnement à moyen terme, et d'autre part à maintenir voire augmenter les recettes par la location de la maison du stade, et du snack du lac.
- La commune devra avoir recours à l'emprunt pour financer une partie de ces travaux en complément des aides sollicitées auprès de l'Etat, du conseil départemental de la Corrèze, de la région Nouvelle Aquitaine, de l'Europe et de toute structure pouvant l'accompagner dans ces projets, car l'autofinancement pour 2021 est estimé à 95 337.70€ et la vente de biens ne permettront pas de couvrir l'intégralité des dépenses qui seront engagées. Les taux d'intérêt bas limiteront l'impact du recours à l'emprunt nécessaire pour financer les investissements.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité.

Accusé de réception en préfecture
019-211926902-20210412-2021note-BF
Date de télétransmission : 15/04/2021
Date de réception préfecture : 15/04/2021

2. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de la collectivité.



a) Les dépenses de fonctionnement

LIBELLE	FONCTIONNEMENT					
	CA 2020		BUDGET 2021		Evolution	
Charges à caractère général	496 556,75	29%	604 950,00	30%	108 393,25	1,22%
Charges de personnels et frais assimilés	776 444,34	46%	862 400,00	43%	85 955,66	1,11%
Autres charges de gestion courante	311 157,35	18%	324 646,16	16%	13 488,81	1,04%
Charges financières	29 902,86	2%	30 545,04	2%	642,18	1,02%
Charges exceptionnelles	100,00	0,0%	1 750,00	0,1%		17,50%
Dotations aux provisions	4 794,74	0,3%	5 050,00	0,3%	255,26	1,05%
Atténuation de produits	70 983,00	4%	70 983,00	4%		1,00%
Dépenses imprévues	5 355,86	0,3%	6 000,00	0,3%	644,14	1,12%
Virement à la section d'investissement						
AUTOFINANCEMENT			95 337,70	5%		
Opérations d'ordre de transferts entre sections	458,00	0,0%	11 977,23	0,6%	11 519,23	26,15%
TOTAL DES DEPENSES	1 690 397,04	100%	2 013 639,13	100%	323 242,09	1,19%

- Charges à caractère général :

Achat de fourniture non stockées (eau, électricité, combustibles, carburant, alimentation ALSH et Colis de fin d'année, fournitures diverses, travaux en régie)

Services extérieurs (locations dont en 2021 les loyers des maisons EDF, entretiens des biens communaux réalisés par des entreprises, maintenance, assurances...)

Autres services extérieurs (honoraires, frais d'insertion, fêtes et cérémonies, transport ALSH, frais d'affranchissement, frais de télécommunication, concours divers- cotisations, frais de nettoyage de locaux)

Impôts et taxes (taxes foncières avec en 2021 la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, sur les véhicules, taxe de séjour....)

- Charges de personnels et frais assimilés Augmentation liée au remplacement d'agents en maladie, au recrutement d'agents contractuels pour faire le ménage de l'école Camille Fleury en raison de la Covid19, et pour renforcer l'équipe technique

Agents titulaires (18.5ETP / 19 agents)

- 3 agents dans la filière administrative à temps complet affectés au secrétariat de la mairie
- 2 agents de la filière animations à temps complet affectés à la garderie, cantine, ALSH
- 14 agents de la filière technique dont 2 à temps non complet affectés au service technique (9 agents), à l'encadrement des élèves de maternelle pendant le temps scolaire et cantine (2 agents), à la cantine pour confection des repas-service-nettoyage et entretien des locaux (3 agents)

Agents contractuels : 1 CAE + 1 agent au service technique jusqu'au 31/08/2021 + 1 agent d'entretien l'école + 2 agents d'animation pendant les vacances scolaires et activités périscolaires

- Autres charges de gestion courante :

Droits d'utilisation de logiciels

Indemnités des élus

Créances admises en non-valeur

Participation obligatoire au SDIS (Contribution au fonctionnement + Dotation de transfert +Surveillants de baignade)

Contributions aux organismes de regroupement (PNR et à la FDEE lors de travaux sur le réseau téléphonique)

Contributions au titre de la politique de l'habitat (mise en place d'aides communales à la réalisation de travaux au titre de la politique de l'habitat)

Participation à la caisse des écoles

Subventions aux associations

- Charges financières : Intérêts d'emprunts
- Charges exceptionnelles : Secours et dots, autres charges exceptionnelles
- Dotations aux provisions
- Atténuation de produits : FNGIR
- Dépenses imprévues
- Opérations d'ordre de transferts entre sections : Amortissement de subventions versées au SDIS pour travaux du CIS et à l'EHPAD pour jardin thérapeutique
- Virement à la section d'investissement (capacité d'autofinancement) : L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau est en inférieur en 2021 à celui de 2020 : 95 337,70 € (173 301,21 en 2020)

b) Les recettes de fonctionnement

LIBELLE	FONCTIONNEMENT					
	CA 2020		BUDGET 2021		Evolution	
Atténuations de charges	39 168,16	2%	32 000,00	2%	-	7 168,16
Produits de services et ventes diverses	268 337,31	14%	281 098,10	14%	12 760,79	1,05%
Impôts et taxes	1 106 304,86	57%	1 047 602,00	52%	-	58 702,86
Dotations et participations	402 190,47	21%	476 126,44	24%	73 935,97	1,18%
Autres produits de gestion courante	94 665,57	5%	101 400,00	5%	6 734,43	1,07%
Produits financiers			100,00	0,0%	100,00	
Produits exceptionnels	20 145,53	1%	28 600,00	1%	8 454,47	1,42%
Opérations d'ordre de transferts entre sections	5 944,72	0,3%	15 000,00	0,7%	9 055,28	2,52%
Excédent de fonctionnement			31 712,59	1,6%		
TOTAL DES RECETTES	1 936 756,62	100%	2 013 639,13	100%	76 882,51	9,01%

- Atténuations de charges : Remboursement sur rémunération du personnel en congé maladie
- Produits de services et ventes diverses :
 - Coupe de bois
 - Concessions dans les cimetières
 - Redevances d'occupation du domaine public communal (par Orange Enedis Antargaz), des services périscolaires, des photocopies
 - Remboursement des frais de personnel par les budgets de l'eau et de la caisse des écoles
 - Remboursement de frais par d'autres redevables (locataires).
- Impôts et taxes :
 - Impôts directs locaux (TFNB et TFB) En 2021, disparition de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Pas d'augmentation du taux communal
 - Attributions de compensation En hausse en raison de la réforme des impôts de production avec diminution de 50% de la valeur locative des Ets industriels
 - Droits de place
 - TADEM..

Impôts directs locaux 73111					
	Taxe	Base imposition	Taux	Produit	Variation €
2021	TH s/résidences secondaires, locaux meublés non affectés à la résidence principale...) taux 2019 figé 13,45%			123 589,00	
	TFB (communal 16,60% + départemental 21,35%)	2 103 000,00	37,95%	798 088,50	
	TFNB	46 600,00	39,74%	18 518,84	
	Coefficient correcteur (à déduire)			276 955,00	
				663 241,34	- 56 177,63
2020	TH non voté	2 363 295,00	13,45%	317 863,18	
	TFB	2 305 984,00	16,60%	382 793,34	
	TFNB	47 213,00	39,74%	18 762,45	
				719 418,97	651,00
2019	TH	2 399 430,00	13,45%	322 723,34	
	TFB	2 270 477,00	16,60%	377 466,18	
	TFNB	46 750,00	39,74%	18 578,45	
				718 767,97	10 190,48
2018	TH	2 336 846,00	13,45%	314 305,79	
	TFB	2 264 643,00	16,60%	376 138,74	
	TFNB	45 629,00	39,74%	18 132,96	
				708 577,49	13 129,72
2017 hausse taux	TH	2 282 529,00	13,45%	307 000,15	
	TFB	2 231 506,00	16,60%	370 538,00	
	TFNB	45 067,00	39,74%	17 909,63	
	TP				
				695 447,77	35 138,51

Il y a une baisse des impôts locaux en 2021 en raison de la mise en place de la réforme de la taxe d'habitation.

Les taux des taxes communales sur le foncier (TFB et TFNB) ne sont pas augmentés en 2021.

- [Dotations et participations :](#)

[DGF](#)

[DSR](#)

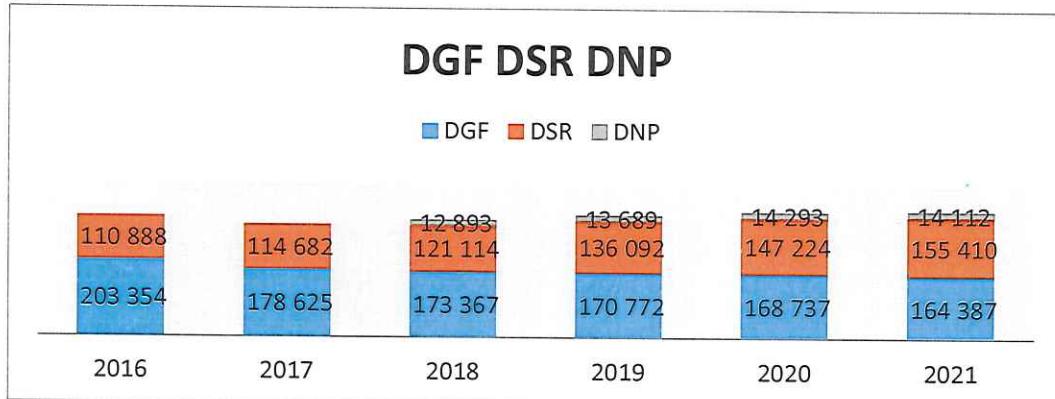
[Dotation de péréquation](#)

[FCTVA](#)

[Compensation de l'Etat au titre des exonérations](#) (Augmentation des compensations de l'Etat en raison de la réforme des impôts de production avec la diminution de 50% de la valeur locative des établissements industriels qui entraîne une augmentation de la compensation de Taxe foncière (bâti),

[Dotations pour les titres sécurisés](#)

	DGF		DSR		DNP		TOTAL	VARIATION €
	€	VARIATION €	€	VARIATION €	€	VARIATION €		
		(N-1) - N		(N-1) - N		(N-1) - N		(N-1) - N
2016	203 354		110 888				314 242	
2017	178 625	- 24 729	114 682	3 794			293 307	- 20 935
2018	173 367	- 5 258	121 114	6 432	12 893		307 374	14 067
2019	170 772	- 2 595	136 092	14 978	13 689	796	320 553	13 179
2020	168 737	- 2 035	147 224	11 132	14 293	604	330 254	9 701
2021	164 387	- 4 350	155 410	8 186	14 112	- 181	333 909	3 655



Compensations de l'Etat au titre des exonérations de taxes TFB TFNB au 74834			
	Taxe	Montant	Variation €
2021	TFB	96 221,00	
	TFNB	2 446,00	
		98 667,00	67 421,00
2020	TH non voté	28 125,00	
	TFB	668,00	
	TFNB	2 453,00	
		31 246,00	- 1 669,00
2019	TH	29 809,00	
	TFB	644,00	
	TFNB	2 462,00	
		32 915,00	2 926,00
2018	TH	26 987,00	
	TFB	605,00	
	TFNB	2 397,00	
		29 989,00	- 806,00

- **Autres produits de gestion courante** : Loyers (en 2021, les loyers des 2 maisons EDF augmentent le poste)
- **Produits financiers**
- **Produits exceptionnels :**
Libéralités reçues (Dons)
Autres produits exceptionnels
- **Opérations d'ordre de transferts entre sections** (Travaux en régie)
- **Excédent de fonctionnement** : La reprise du résultat de fonctionnement en hausse par rapport à 2019.

Accusé de réception en préfecture
 016211926902120819122021n01-B712.59€
 Date de télétransmission : 15/04/2021
 Date de réception préfecture : 15/04/2021

3. La section d'investissement

La section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

a) Les dépenses d'investissement font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité.

- Acquisitions de terrains, matériel, de biens immobiliers,
- Etudes et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- Remboursement du capital des emprunts

INVESTISSEMENT					
LIBELLE	CA 2020	BUDGET 2021		Evolution	
Résultat reporté ou anticipé		0,0%	251 132,23	13,2%	251 132,23
Opérations d'ordre de transferts entre sections	5 944,72	0,6%	53 246,52	2,8%	47 301,80
Emprunts et dettes assimilées	130 632,78	14,1%	158 471,38	8,3%	27 838,60
TERRAINS	18 415,34	2,0%	50 615,00	2,7%	32 199,66
MATERIEL	43 874,74	4,7%	53 302,16	2,8%	9 427,42
ECLAIRAGE PUBLIC RESEAUX	2 269,71	0,2%	31 157,00	1,6%	28 887,29
Accessibilité	3 324,00	0,4%		-	3 324,00
BATIMENTS	327 455,36	35,3%	463 593,88	24,3%	136 138,52
AMENAGEMENTS DE LOISIRS	204 964,64	22,1%	542 053,60	28,4%	337 088,96
VOIRIE	191 648,36	20,6%	303 744,00	15,9%	112 095,64
TOTAL DES DEPENSES	928 529,65	100%	1 907 315,77	100%	978 786,12
					2,05%

- *Achat de terrain en bordure de Vézère*
- *Poursuite de la restructuration du cimetière*
- *Achat d'un véhicule pour le service des espaces verts*
- *Rénovation de plusieurs bâtiments communaux en vue de faire des économies d'énergie sur le bâtiment place de la république, de louer la maison du stade André Barrière et de valoriser la base de loisir des Bariousses en restructurant le snack*
- *Restauration de 3 tableaux de la chapelle des pénitents pour mettre en valeur et sauvegarder le patrimoine*
- *Installation d'horloges sur l'éclairage public en vue de programmer des extinctions une partie de la nuit*
- *Travaux de voirie sur VC Chartagnat - Allée des Chardonnelets - VC la Meynie, et mise en place de ralentisseurs sur la RD à hauteur de la fondation Pompidou, place des Farges, et Brasserie, ainsi que la fin de la mise en place de l'adressage.*

b) Les recettes d'investissement détaillées en opérations, sont :

- Recettes patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement)
- Les subventions d'investissements en lien avec les projets :
 - de l'Etat (DETR et DSIL) :
 - du Conseil départemental de la Corrèze (notamment contrats 2020-2021 et 2021-2023)
 - de la Région Nouvelle Aquitaine,
 - de l'Europe,
 - du PETR.
- Emprunts
- FCTVA

INVESTISSEMENT						
LIBELLE	CA 2020		BUDGET 2021		Evolution	
Virement de la section de fonctionnement			95 337,70	5%	95 337,70	
Opérations d'ordre de transferts entre sections	458,00	0%	135 223,75	7%	134 765,75	295,25%
Excédent de fonctionnement	576 769,79	45%	214 646,99	11%		
Dotations, fonds divers et réserves	116 347,22	9%	118 214,80	6%	1 867,58	1,02%
Emprunts et dettes assimilées	400 359,64	31%	651 033,57	34%	250 673,93	1,63%
TERRAINS	755,45	0,1%	8 478,00	0,4%	7 722,55	11,22%
MATERIEL	2 000,00	0,2%	2 000,00	0,1%	-	1,00%
ECLAIRAGE PUBLIC RESEAUX		0,00%		0,00%	-	
BATIMENTS	58 185,79	5%	188 340,96	10%	130 155,17	3,24%
AMENAGEMENTS DE LOISIRS	1 375,00	0%	380 778,00	20%	379 403,00	276,93%
VOIRIE	35 656,00	3%	113 262,00	6%	77 606,00	3,18%
Réaménagement Equipement Pré départ	80 464,71	6%		0%	-	80 464,71
TOTAL DES RECETTES	1 272 371,60	100%	1 907 315,77	100%	634 944,17	1,50%

c) Les autres budgets

➤ Budgets annexes

- Service de l'eau – *Gestion en régie***
 - Section de fonctionnement**

Dépenses	Fournitures de petit équipement - Entretien réparation réseaux - Analyses d'eau - Frais de télécommunication – Remboursement de frais au budget principal – Reversement à l'agence Adour Garonne – Reversement de la part assainissement sur les factures au budget assainissement – Intérêts d'emprunt - Dotations aux amortissements	434 779.85€
Recettes	Produit de la vente de l'eau, quote-part des subventions d'investissement	592 432.21€
AUTOFINANCEMENT		157 652.36€

- Section d'investissement

Dépenses	Achat de matériel – Déplacement des conduites à Chartagnat et les Prats Etude préalable aux travaux dans le centre bourg Remboursement du capital d'emprunt et Subventions d'investissement	
Recettes	Aides du Conseil Départemental de la Corrèze et de l'Agence de l'eau Adour Garonne – Amortissements – FCTVA	440 484.74€

- Service assainissement – *DSP concession à SUEZ jusqu'au 31 décembre 2021***

- Section de fonctionnement

Dépenses	Reversement à SUEZ de sa part assainissement sur les factures - Intérêts d'emprunt - Dotations aux amortissements	198 255.57€
Recettes	Reversement de la part assainissement du budget de l'eau, quote-part des subventions d'investissement	253 139.19 €
AUTOFINANCEMENT		54 883.62€

- Section d'investissement

Dépenses	Schéma d'assainissement – Etude préalable aux travaux dans le centre bourg – Remboursement du capital d'emprunt et Subventions d'investissement – Déficit antérieur	
Recettes	Aides du Conseil Départemental de la Corrèze et de l'Agence de l'eau Adour Garonne – Amortissements – FCTVA	191 827.55€

- ZA de la Verrière** Ce budget comprend principalement le stock restant : 50 298€

➤ Budget de la Caisse des écoles - Voté par le comité de la caisse des écoles

- Section de fonctionnement

Dépenses	Eau, Electricité, Gaz – Repas payés au collège – Fourniture d'entretien – Fournitures scolaires – Location mobilières – Maintenance – Transports - Frais télécommunication – Remboursement des frais de personnel au budget principal – Admissions en non-valeur – Provisions	292 713,92€
Recettes	Vente des repas de cantine - Participations communales aux charges scolaires et pour la commune de Treignac aux charges de cantine - Dons et quêtes mariage	294 123,09 €
AUTOFINANCEMENT		1 409,17€

- Section d'investissement

Dépenses	Achat de matériel	
Recettes	FCTVA	1 478,63€

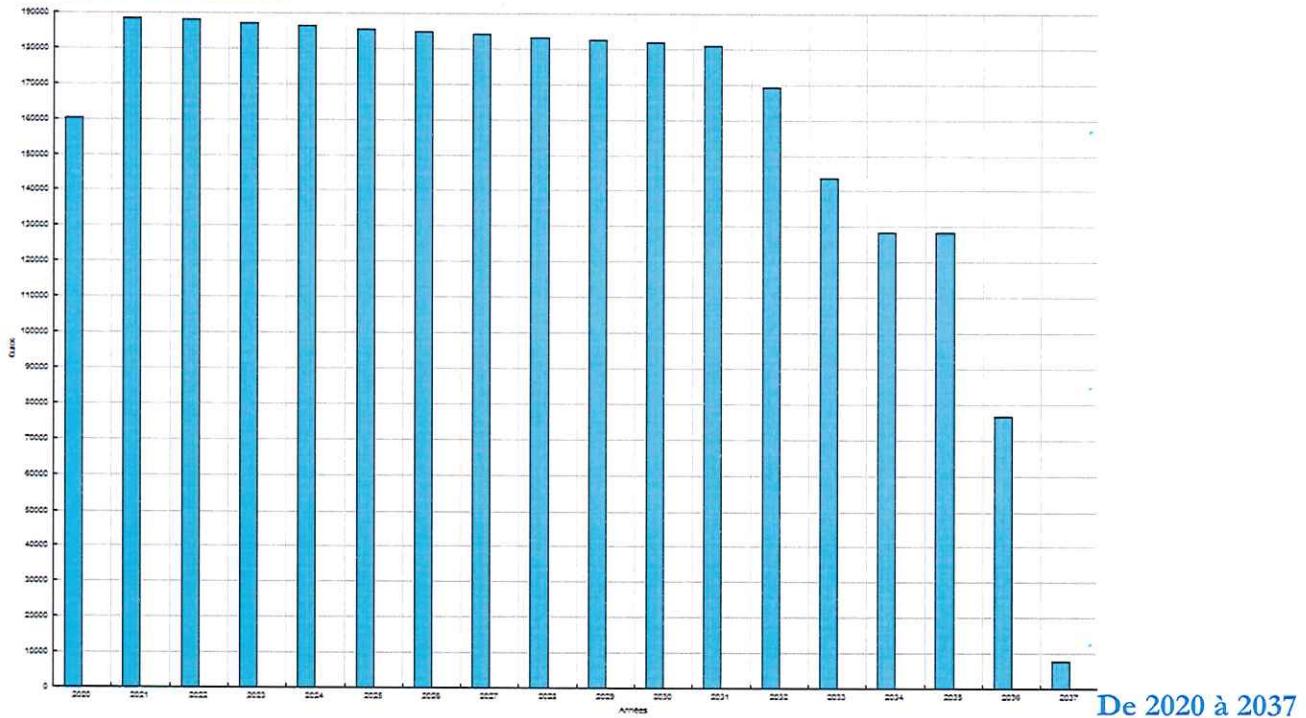
d) Etat de la dette

	Budget Eau : 23 436,00			
	2021	2022	2023	2024
Renégociation embouteillage	6 134,40	5 950,80	5 767,20	5 583,60
Dettes annuelles (Total des échéances)	6 134,40	5 950,80	5 767,20	5 583,60

	Budget assainissement : 150 558,96								
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Vieux pont	801,64								
les Barrousses	11 360,00	11 020,00	10 680,00	10 340,00					
Diagnostic assainissement	12 402,01	12 255,88	12 109,75	11 963,61	11 817,48	11 671,35	11 525,21	11 379,08	11 232,95
Dettes annuelles (Total des échéances)	24 563,65	23 275,88	22 789,75	22 303,61	11 817,48	11 671,35	11 525,21	11 379,08	11 232,95
	2030	2031	2032	2033					
Diagnostic assainissement	11 086,81	10 940,68	10 794,55	2 675,60					
Dettes annuelles (Total des échéances)	11 086,81	10 940,68	10 794,55	2 675,60					

	Budget principal : 935 561,81						
	2021	2022	2023	2024	2025		
Regroupement scolaire	49 794,00	49 794,00	49 794,00	49 794,00	49 794,00		
Regroupement scolaire	31 776,48	31 776,48	31 776,48	31 776,48	31 776,48		
Salle des fêtes	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00		
Divers Travaux 2017	12 452,00	12 320,00	12 188,00	12 056,00	11 924,00		
Travaux divers 2018	23 253,76	22 979,76	22 705,76	22 431,76	22 157,76		
Divers investissements 2019	22 303,76	22 113,76	21 923,76	21 733,76	21 543,76		
Divers investissements 2020	28 936,42	28 919,35	28 754,01	28 588,68	28 423,35		
Dettes annuelles (Total des échéances)	188 516,42	187 903,35	187 142,01	186 380,68	185 619,35		
	2026	2027	2028	2029	2030		
Regroupement scolaire	49 794,00	49 794,00	49 794,00	49 794,00	49 794,00		
Regroupement scolaire	31 776,48	31 776,48	31 776,48	31 776,48	31 776,48		
Salle des fêtes	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00		
Divers Travaux 2017	11 792,00	11 660,00	11 528,00	11 396,00	11 264,00		
Travaux divers 2018	21 883,76	21 609,76	21 335,76	21 061,76	20 787,76		
Divers investissements 2019	21 353,76	21 163,76	20 973,76	20 783,76	20 593,76		
Divers investissements 2020	28 258,01	28 092,68	27 927,35	27 762,01	27 596,68		
Dettes annuelles (Total des échéances)	184 858,01	184 096,68	183 335,35	182 574,01	181 812,68		
	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Regroupement scolaire	49 794,00	49 794,00	49 794,00	49 794,00	49 794,00	24 896,09	
Regroupement scolaire	31 776,48	31 776,48	31 776,48	31 776,48	31 776,48	31 776,48	7771,42
Salle des fêtes	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
Divers Travaux 2017	11 132,00						
Travaux divers 2018	20 513,76	20 239,76	5 017,13				
Divers investissements 2019	20 403,76	20 213,76	10 035,63				
Divers investissements 2020	27 431,35	27 266,01	27 100,68	26 935,35	26 769,81		
Dettes annuelles (Total des échéances)	181 051,35	169 290,01	143 723,92	128 505,83	128 340,29	76 672,57	7 771,42

De 10 000 à 190 000€



De 2020 à 2037

e) Ratios

Ratios financiers prévisionnels 2021		Moyenne strate 2019	
Population		1404	
Dépenses de fonctionnement/population	R1 et R3	1 434,22 €	802
Produit des impositions directes/population	R2	492,11 €	316
Dépenses d'équipement brut/ population	R4	1039,51 €	430
Encours de la dette globale/population	R5	1 623,64 €	612
Dotation globale de fonctionnement /population	R6	237,83 €	148
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	R7	43%	44.76%

Fait à TREIGNAC, le 12 avril 2021

Le Maire,
Gérard COIGNAC

